

RFC 5395 : Domain Name System (DNS) IANA Considerations

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 27 novembre 2008. Dernière mise à jour le 5 janvier 2009

Date de publication du RFC : Novembre 2008

<https://www.bortzmeyer.org/5395.html>

Un RFC un peu bureaucratique, pour détailler les mécanismes utilisés pour l'enregistrement dans les registres de l'IANA des paramètres liés au DNS. Il a depuis été remplacé par le RFC 6195¹ (qui à son tour a été remplacé par le RFC 6895).

Un certain nombre de paramètres, dans le DNS, sont enregistrés à l'IANA, afin de s'assurer d'une interprétation identique partout. C'est ainsi que l'IANA gère un registre des paramètres DNS <<https://www.iana.org/assignments/dns-parameters>> où on trouve, entre autres, les types d'enregistrement (A, codé 1, pour une adresse IPv4, AAAA, codé 28, pour une adresse IPv6, LOC, codé 29, pour les positions géographiques du RFC 1876, etc). Cet espace n'étant pas de taille infinie, il faut y enregistrer de nouveaux paramètres avec prudence, selon les règles qui étaient expliquées dans le RFC 2929, que notre RFC modifie.

En effet, les règles du RFC 2929 étaient bien trop strictes à l'usage. Notamment, le processus d'enregistrement d'un nouveau type d'enregistrement était tellement pénible que beaucoup de protocoles (comme SPF à ses débuts) préféraient utiliser le fourre-tout TXT pour y mettre leurs enregistrements. Ce goulet d'étranglement était souvent cité comme un exemple typique des blocages liés à l'IETF.

Notre RFC assouplit donc les règles d'enregistrement des types de ressources DNS (les autres règles sont peu changées). Avant, il y avait deux solutions (voir le RFC 5226 pour plus d'explications), "*IETF Review*" (ex-"*IETF Consensus*"), un processus long et incertain imposant un RFC sur le chemin des normes, approuvé par l'IESG, ou "*Specification required*", qui impose l'écriture d'une norme (pas forcément un RFC) « stable et permanente ».

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc6195.txt>

Le nouveau système est plus léger (section 3.1.1) : il suffit désormais de remplir un formulaire décrivant le nouveau type d'enregistrement, de le soumettre sur la liste "namedroppers@ops.ietf.org" et d'attendre le jugement d'un expert, désigné parmi les noms fournis par l'IESG, qui décidera, sur la base du formulaire soumis, d'allouer ou pas la requête. Un tel processus est utilisé pour d'autres enregistrements à l'IANA, par exemple pour les nouvelles étiquettes de langue <<http://www.langtag.net/register-new-subtag.html>>.

Le nouveau processus a été testé pour la première fois pour le type d'enregistrement ZS <<http://ops.ietf.org/lists/namedroppers/namedroppers.2008/msg02237.html>> ("*Zone Status*") qui a été accepté <<http://ops.ietf.org/lists/namedroppers/namedroppers.2008/msg02414.html>>, sous un autre nom, NINFO, et figure désormais dans le registre IANA <<https://www.iana.org/assignments/dns-parameters>>.

Notre RFC a depuis été remplacé par le RFC 6195, qui ne change que des points de détail (puis par le RFC 6895).